

Compte-rendu

COMITÉ INTERNE LCSQA

26 mai 2016 – 9h30 à 13h00

Visio conférence

Etaient présents : Eva Leoz – Anne Morin (jusque 10h45) – Laure Malherbe – Nathalie Pla – Tatiana Macé – Marie Laure Miramon – Sabine Crunaire – François Mathé

Intervention d'Anne Morin en préambule :

- ✓ Marc DURIF est le nouveau Chef de pôle CARA en remplacement de Nicolas ALSAC retenu ce matin sur d'autres réunions. Anne Morin le remplace à ce titre.
- ✓ Question posée concernant la saisine des polluants émergents et les personnes en charge au sein du LCSQA : Laurent Alleman et François Gaie-Levrel sont impliqués dans le GT. A ce titre Anne Morin informe que Valeria Dulio de l'INERIS sera auditionnée dans le cadre des travaux de cette saisine pour présenter la méthode de hiérarchisation qui a été utilisée lors de la campagne prospective de recherche des micropolluants dans l'eau.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITÉ INTERNES DU 24 MARS 2016

Le compte rendu du dernier comité interne est approuvé après rectification à la demande de F. Mathé :

CIL du JRC (page 9) : reformulation des conclusions.

Il a été acté lors du COPIL avec le BQA du 24 mai que le LCSQA participera à la CIL du JRC à ISPRA (septembre 2016) sur le Benzène par voie automatique.

2. INFORMATIONS

✓ Retour sur le compte rendu d'activité de la Directrice

Des compléments et précisions sont apportés :

- T. Macé : Réunion « *suivi des équivalences* » du 24/03/2016 (p1) « *...en application de la future norme, certaines données devront être corrigées* ». Ce

point sera discuté à la réunion sur les PM prévue le 15/06. Une réflexion doit être engagée sur la question de la correction versus les incertitudes associées. Il conviendrait de proposer un positionnement français à AQUILA si ce point est accepté à l'ordre du jour et de discuter ce point lors de la réunion interne LCSQA sur le sujet des PM (10/06) et lors de la prochaine CS PM (12/10)

- « *Validation nouveau zonage* » (p.3) : y a-t-il une date butoir fixée par le MEEM ? Un point sera fait le 8 juin avec le BQA et Eva sur le zonage des AASQA. Le BQA a souhaité baser le nouveau zonage sur des enjeux de pollution plutôt que sur la population des unités urbaines : les ZAG seront conservées mais un travail de rationalisation a été demandé aux AASQA concernant surtout les ZUR actuellement morcelées. Les AASQA souhaitent avoir l'avis du ministère sur le nouveau zonage pour fin juin afin de finaliser leurs PRSQA.

Nota : le nouveau zonage doit être rapporté à l'Europe en fin d'année. Le ministère préparera un nouveau document comportant le nouveau zonage d'ici novembre (anciennes zones versus nouvelles zones) que le LCSQA devra adresser à la commission européenne.

- « *Journée du CITEPA* » du 5 avril (p.4) : l'assemblée était constituée de DREAL, d'AASQA, de l'ADEME, d'industriels en masse, des associations environnementales
- « *Présentation du LCSQA et des AASQA à la CASU* » du 11 avril (p.5) : y a-t-il une date limite pour fournir les informations utiles sur GESTION'AIR ? Une liste est actuellement disponible et cela convient à la CASU ; La question de l'accès de la CASU à Gestion'Air se pose
- « *GT ANSES* » du 10 mai (p.5) : conclusion : les retards cumulés des travaux de l'ANSES impactent également la révision des normes AFNOR
- Réunion « *présentation des travaux de DIDON 1* » du 19/04/2016 (p.6) – Qu'est ce que les géostandards ? : il s'agit d'un catalogue des données mises à disposition (méta données et formats de mise à disposition)

✓ **Publication de l'arrêté mesures d'urgence**

Le nouvel arrêté a été publié le 7 avril 2016 et transmis au comité interne le 12 avril. Le Référentiel technique a été mis à jour sur le site du LCSQA et les auditeurs du LCSQA alertés par mail le 14 avril.

Les AASQA ne sont pas satisfaites de ce nouvel arrêté, principalement parce que la notion de persistance est limitée aux PM₁₀ et n'inclut pas l'ozone.

Des nouvelles discussions seraient en cours pour le modifier..., notamment suite à la publication du rapport « évaluation des politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air des parlementaires M. SADDIER et ROUMEGAS » le 19 mai (mentionné ci-après).

✓ **Rapport : Mission d'évaluation des politiques publiques de lutte contre la pollution de l'air (19 mai)**

Jean-Louis Roumégas, Député écologiste de l'Hérault et Martial Saddier, Député de Haute Savoie (Président du CNA), ont été chargés de rédiger ce rapport.

Le rapport est désormais public et a été transmis par Nathalie au comité interne le 25 mai 2016. Le résumé de ce rapport de 507 pages reflète bien les principales conclusions.

3. ORGANISATION INTERNE

✓ **Calendrier des réunions 2016 : journée des directeurs d'AASQA**

La date pour la journée des directeurs qui doit se tenir à Mines Douai n'a pas encore été fixée. Il faudrait retenir quelques dates et les proposer à Anne Laborie, par exemple au prochain CPS. Cette réunion se déroule habituellement en novembre.

MD (Patrice Coddeville) proposera différentes dates qui seront ensuite transmises à Atmo France (Anne Laborie) lors du CPS de juin

✓ **Rencontre périodique des trois membres : dates et modalités à fixer**

Les dates pour les prochaines rencontres ont été fixées :

- ✓ MD : 31 mai 2016
- ✓ INERIS : 7 juin 2016
- ✓ LNE : 17 juin 2016

Pour cette rencontre de juin, l'idée est de rencontrer les équipes et faire un état d'avancement des travaux et des résultats principaux obtenus l'année dernière. Comme cela a déjà été fait (ex : MD en mars) des points plus spécifiques pourront alors être traités (ex : les points bloquants).

Il sera également l'occasion d'échanger sur l'organisation, sur les attendus vis-à-vis de la Direction du LCSQA, etc.

Pour les prochaines rencontres de septembre, dont les dates seront arrêtées lors des rencontres de juin, l'idée sera de discuter sur le programme de 2017 et sur la préparation du COPIL d'octobre.

Planifier les prochaines réunions de septembre Directrice / MD, LNE et INERIS lors des rencontres de juin.

✓ **Demande des contributions aux membres**

Lors de certaines étapes clés telles que la préparation de COPIL, la mise à jour du tableau des livrables, la préparation des objectifs, etc. les membres du LCSQA sont appelés à contribuer. Dans la plupart des cas ce sont les membres du comité interne qui sont sollicités.

Eva Leoz souhaite que chacun veuille à respecter :

- ✓ le format du document transmis et les consignes rédactionnelles associées
- ✓ l'envoi d'une seule contribution par membre
- ✓ le délai d'envoi

En effet, lorsque les documents arrivent tardivement les compilations deviennent difficilement réalisables dans le temps imparti et ne peuvent être envoyées au BQA dans un délai suffisant.

Eva Leoz s'engage à rationaliser le nombre de sollicitations et à envoyer les documents suffisamment en avance pour permettre à chacun de les compléter convenablement. Dans certains cas, lorsque l'ordre du jour est préparé tardivement par le BQA notamment, le respect de ces délais devient difficile. E. Leoz essaye cependant d'alerter le Comité suffisamment en avance (par exemple COPIL du LCSQA).

E. Leoz est ouverte à toute proposition d'un autre système de circulation des documents et de sollicitations des membres qu'on pourrait valider en bilatérales lors des rencontres avec les membres (nomination d'autres personnes...).

Idée proposée :

Nathalie effectuera une relance à J-4

✓ **Réflexion sur les référents thématiques : nombre, missions...**

Conformément à ce qui a été décidé dans le COPIL LCSQA du 24 mai, le LCSQA doit définir des référents thématiques ainsi que leurs missions.

Il conviendrait de s'accorder sur leur nombre et sur les champs couverts. Suite aux discussions d'hier Eva Leoz a fait deux scénarii avec différents nombres de thématiques.

1) Présentation par thématique : ce serait plus facile à gérer par une même personne mais le lien avec les orientations du contrat de performance peut s'avérer difficile à faire dans certains cas

- ✓ Polluants réglementés : orientation 1 (21 lignes) : raccordement, CIL, études...
- ✓ Polluants non réglementés/méthodes non homologuées : orientations 1 (1 ligne) et 3 (8 lignes)
- ✓ Contrôle qualité : orientations 1 (6 lignes) et 3 (1 ligne) et 4 (2 lignes) : homologation, suivi équivalence, CEN, audits...
- ✓ CARA : orientations 1 (2 lignes) et 3 (11 ligne)
- ✓ MERA
- ✓ Cartographie : orientations 1 (2 lignes) et 2 (2 lignes) mais également réglementaire
- ✓ Modélisation : orientations 1 (4 lignes) et 2 (5 lignes) mais également réglementaire
- ✓ Outils informatiques : orientations 2 (5 lignes) et 4 (1 ligne)
- ✓ Postes centraux et stations d'acquisition : orientations 1 (3 lignes) et 2 (3 lignes)
- ✓ Rapportage réglementaire : orientation 2 (6 lignes)
- ✓ Stratégie/Surveillance : orientations 1 (1 ligne) et 2 (2 lignes) et 4 (1 ligne)
- ✓ Pilotage : orientations 1 (2 lignes) et 3 (1 lignes) et 4 (9 lignes)
- ✓ Suivi financier : orientation (3 lignes)
- ✓ Valorisation : orientation 2 (1 ligne) et orientation 4 (3 lignes)
- ✓ + 4 lignes non classées ...

Cependant, comme le programme 2017 sera construit selon les 4 orientations du contrat de performance, le scénario n°2 est proposé. Cela implique que la répartition entre coordination et études n'existera plus.

2) **Présentation par orientation du contrat de performance** : les thèmes sont plus variés dans les orientations et objectifs et de ce fait plus difficiles à piloter par une même personne...

- ✓ Orientation n°1 : assurer la qualité des données de l'observatoire et leur adéquation avec les exigences européennes et les besoins de surveillance (45 lignes)
 - 1.1 : 37 lignes (21 polluants réglementés + 1 CARA + 2 carto + 3 contrôle qualité + 2 modélisation + 1 polluants non réglementés + 3 postes centraux + 1 stratégie + 3 ?)
 - 1.2 : 1 ligne (contrôle qualité)
 - 1.3 : 6 lignes (2 modélisations + 2 contrôles qualité + 2 pilotage)
 - 1.4 : 1 ligne (CARA)
- ✓ Orientation n°2 : assurer la centralisation au niveau national, l'exploitation et la mise à disposition des données produites par le dispositif de surveillance (26 lignes)
 - 2.1 : 11 lignes (1 modélisation + 1 stratégie + 1 ? + 5 outils info + 3 postes centraux)
 - 2.2 : 7 lignes (6 rapportage + 1 stratégie)
 - 2.3 : 5 lignes (1 CARA + 2 carto + modélisation)
 - 2.4 : 3 lignes (modélisation)
- ✓ Orientation n°3 : améliorer les connaissances scientifiques et techniques du dispositif pour accompagner la mise en œuvre des plans d'action et anticiper les enjeux futurs du dispositif (20 lignes)
 - 3.1 : 8 lignes (7 CARA + 1 pilotage)
 - 3.2
 - 3.3 : 12 lignes (1 contrôle qualité + 3 CARA + 8 polluants non réglementés)
 - 3.4
- ✓ Orientation n°4 : assurer la coordination, l'animation et le suivi du dispositif national de surveillance (19 lignes)
 - 4.1 : 11 lignes (9 pilotage + 1 suivi financier + 1 stratégie)
 - 4.2 : 3 lignes (2 suivi financier + 1 outils info)
 - 4.3 : 2 lignes (contrôle qualité)
 - 4.4 : 3 lignes (valorisation)

La question du rôle du référent thématique est ensuite évoquée. Le référent thématique serait en charge des différentes interactions entre les membres, la Directrice et le ministère. L'idée est de rationaliser le temps destiné au pilotage de la coordination.

Ses missions seraient de :

En lien avec la Directrice exécutive et dans la thématique définie :

- Veiller à l'optimisation des compétences et à développer le travail en commun entre les membres (comme défini dans le GIS)
- Animer la construction du programme et la réalisation des travaux en lien avec les autres membres
- Identifier les actions prioritaires, prospectives

- Rédiger un rapport annuel d'activités pour le COPIL d'octobre (exigence du BQA) et qui servira de base à la préparation du rapport d'activité annuel et pourra servir à engager le paiement du total de la convention pour MD et LNE et à respecter le processus OPE1 à l'INERIS. Plus besoin d'envoyer un rapport provisoire en novembre.

Eva Leoz proposera ces deux scénarii dans un document présentant les missions du référent thématique d'ici deux semaines max. Des échanges au sein du comité interne permettront d'enrichir ces documents afin de se mettre d'accord sur le nombre, les thématiques (NB : il faudra éviter de couper une action en deux).

4. POINT ADMINISTRATIF

Programme 2015 et 2016

✓ Retour sur le COPIL du 24 mai 2016

Le COPIL s'est bien passé malgré une organisation un peu chaotique (absence d'Edwige en début de réunion...).

La Directrice exécutive demande aux membres de respecter les délais des livrables annoncés lors du COPIL, aussi bien pour 2015 que pour 2016.

Le point sensible lors de la réunion portait sur le processus d'homologation, notamment concernant l'implication du ministère ; la directive spécifie que c'est l'Etat qui désigne les organismes impliqués. Dans l'immédiat, Eva demande à MD de réagir rapidement sur le CR du dernier COPIL BQA/LCSQA avant une diffusion au Comité interne pour information et au BQA pour avis. Une réunion LCSQA/BQA sera vraisemblablement nécessaire.

Lors du COPIL, le BQA et le LCSQA se sont accordés pour construire le programme de 2017 selon les orientations du contrat de performance. Ainsi la notion actuelle d'études et de coordination sera supprimée pour l'affichage externe.

- ✓ Orientation n°1 : assurer la qualité des données de l'observatoire et leur adéquation avec les exigences européennes et les besoins de surveillance ;
- ✓ Orientation n°2 : assurer la centralisation au niveau national, l'exploitation et la mise à disposition des données produites par le dispositif de surveillance ;
- ✓ Orientation n°3 : améliorer les connaissances scientifiques et techniques du dispositif pour accompagner la mise en œuvre des plans d'action et anticiper les enjeux futurs du dispositif ;
- ✓ Orientation n°4 : assurer la coordination, l'animation et le suivi du dispositif national de surveillance.

La présentation du programme à partir des orientations du contrat de performance permettra de mettre en évidence le budget mobilisé sur chaque orientation du contrat de performance dont l'orientation 3 qui traite des sujets prospectifs et l'orientation 4 qui traite de la coordination du dispositif. Les études du LCSQA réalisées pour garantir la qualité des données du dispositif se retrouveront dans l'orientation 1.

Les fiches programme pourront être générées à partir du tableau Excel en utilisant le mode fusion/publipostage.

Cette présentation par orientation du Contrat de Performance permettrait d'avoir le contexte pré-rédigé et de ce fait seul un bref descriptif des actions serait nécessaire. De plus, la suppression des certaines actions lors de l'ajustement du programme au budget permettra de refaire les fiches plus aisément.

✓ **Prochain Comité exécutif**

Lors du prochain comité exécutif du 23 juin les points suivants seront traités :

✓ Informations générales :

Arrêté de surveillance

PNSQA : implication du LCSQA

PRSQA : implication du LCSQA

✓ Budget/travaux :

Retour à l'équilibre budgétaire de 2015

Préparation du programme du LCSQA pour 2017 (nouvelle présentation et calendrier. Présentation de la répartition budgétaire pour cette nouvelle organisation)

Accréditation des membres

Retour sur les COPIL outils informatiques 13 mai et COPIL semestriel du 24 mai

Activités du LCSQA hors budget DGEC : périmètre et processus

✓ Organisation :

Nomination du président

Rencontre avec L. Michel (elle aura lieu l'après-midi à la suite du comité exécutif)

Préparation de la rencontre avec la Fédération ATMO

Signature des objectifs et des indicateurs

Bilan de la première année de la Directrice

Eva espère que les trois Directeurs seront « fermes » vis à vis de la DGEC s'agissant du budget 2017 du LCSQA.

Eva pourrait rencontrer T. Grenon à l'occasion de sa visite au LNE en juin afin de le sensibiliser aux problématiques du LCSQA.

ETUDES ET COORDINATION

✓ Instruction des aides : calendrier de l'instruction et sollicitation des experts

Marie-Laure Miramon présentera le calendrier et le mode de fonctionnement en 2016 en lien avec la nouvelle version de Gestion'air et sollicitera les membres pour définir les experts.

La date ultime pour les AASQA est reportée au 10 juillet. Cependant cela reste juste pour organiser les échanges avec les experts compte tenu des congés.

Le 10 août, l'instruction des investissements doit être bouclée.

Est-ce que des formations internes pour le LCSQA sont prévues ? Marie-Laure confirme que c'est tout à fait possible d'organiser une session de formations à Hauteville ou en Team viewer. Au préalable, la liste des experts de chaque domaine au sein des organismes doit lui être communiquée : a priori il s'agit de Laure Malherbe, Clothilde Mantelle, Olivier Favez et/ou Stéphane Verlhac, Armelle Frezier (s'il est besoin, à charge des présents de former ensuite leurs collègues).

MLM proposera différents créneaux via un doodle pour assurer une formation à Hauteville.

✓ **Définition des livrables phares et des indicateurs pour 2016**

Les objectifs phares et les indicateurs ont été envoyés une première fois au comité interne le 14 avril pour un retour attendu le 27 avril. Un seul retour a été reçu. Ils ont été renvoyés au comité interne le lundi 23 mai.

L'idée est d'identifier les objectifs les plus importants du programme annuel (objectifs phare) et de définir des indicateurs permettant de mettre en évidence des tendances ayant une signification réfléchie, plutôt que de s'engager sur des chiffres. Le point de départ étant le chiffre obtenu en 2015.

Les amendements sur les documents proposés (notes objectifs et indicateurs 2016 ainsi que le tableau de suivi des indicateurs) sont faits en séance.

Le comité interne fera un retour complet (ajout ou suppression d'objectifs ou indicateurs) à Eva Leoz pour vendredi 3 juin dernier délai.

Les objectifs doivent être finalisés pour début juin afin de les envoyer au comité exécutif et au ministère une dizaine de jours avant la date de la réunion du 23 juin.

✓ **Comitologie : réflexion interne sur la future comitologie**

Une réunion devrait être organisée entre les animateurs des CS et GT pour réfléchir à la future organisation de la comitologie en lien avec les discussions au niveau du CPS : lien de la comitologie avec le PNSQA, les comités d'axe...

L'idée est de conserver les CS répondant à notre contrat de performance/PNSQA et d'ouvrir et de fermer des GT en fonction des tâches à réaliser.

François Mathé proposera un doodle pour une réunion en juin ou juillet, ou sinon septembre avec les animateurs et pilotes des CS et GT.

✓ **Accréditation : retour de la réunion du 20 mai**

Présents :

LCSQA/INERIS : Stéphane Verlhac, Anne Morin

LCSQA/LNE : Tatiana Macé

LCSQA/LNE : François Mathé, Patrice Coddeville

LCSQA : Eva Leoz-Garziandia

Le compte-rendu est en cours de préparation par S. Verlhac mais chaque membre a présenté ses motivations, ses possibilités et le budget nécessaire pour faire une demande d'accréditation 17025 essais pour les gaz inorganiques. Les autres polluants n'ont pas été évoqués.

Vis à vis des estimations budgétaires présentées la proposition de l'INERIS est la plus intéressante en termes de coûts à conditions que la fiche CIL moyens mobiles soit maintenue.

Reste à clarifier la politique de chaque organisme vis à vis de l'accréditation, néanmoins les trois membres se sont accordés sur le fait que cette demande d'accréditation devait rentrer dans les équilibres budgétaires des organismes de 2015.

Pour info : Présence de François Mathé les 24 et 25 mai au TC264 (air ambiant et émissions) : le TC264 enverra à la Commission un document décrivant l'importance de l'accréditation.

✓ **PRSQA : Organisation LCSQA pour validation PRSQA**

La grille de lecture est en cours de validation par E. Duclay.

Lors du COPIL du 24 mai, il a été décidé d'accepter la proposition du LCSQA de faire une **analyse synthétique des réponses des AASQA sur chaque onglet de la grille en mettant en évidence les non conformités**.

Il n'y aura pas de synthèse nationale cette année puisque seuls 12 PRSQA seront analysés.

De ce fait et compte tenu des engagements de chaque membre, il faut décider l'organisation à mettre en place pour faire l'évaluation des PRSQA.

Pour rappel en janvier chaque membre s'est engagé à contribuer à hauteur de :

- ✓ MD : 110 h (14 jours)
- ✓ INERIS : 193,8 h (25 jours)
- ✓ LNE : 101,4 h (13 jours)

Le PRSQA d'Airparif doit nous parvenir prochainement : il est décidé que pour l'évaluation de ce premier PRSQA, une réunion de travail sera organisée avec un maximum d'experts afin d'en faire un modèle pour les suivants.

Identification des personnes en charge : pour MD (Sabine et François ; LNE : Marie Laure et Tatiana ; INERIS : Stéphane, Laure ou Elsa – à confirmer pour l'INERIS)

Lancer un doodle dès réception du PRSQA d'Airparif avec les différents interlocuteurs mentionnés ci-dessus

✓ **Prochain CPS du 9 juin : attendu du LCSQA du dernier CPS et sujets à présenter lors du prochain**

L'ordre du jour provisoire du prochain CPS est le suivant :

- ✓ Approbation du CR du précédent CPS (19 février 2015)
- ✓ Validation d'un guide méthodologique
 - Guide agrégation des données

✓ Coordination

Lettre de cadrage pour 2017 [BQA]

Zonage – REX sur les échanges téléphoniques [BQA]

Présentation du logigramme et du processus de circulation et de validation des données liées au rapportage [LCSQA]

Grille de lecture des PRSQA [LCSQA] et calendrier d'adoption prévisionnel [ATMO France]

Présentation des GT actifs au sein de la Fédération ATMO France [ATMO France]

Validation du tableau des actions prioritaires 2016 du PNSQA [BQA]

Il a été demandé à ATMO France de proposer d'autres points

✓ Points d'actualité

✓ **Travaux du LCSQA hors budget DGEC (périmètre et mode opératoire)**

Dans la dernière version de la convention GIS et du contrat de performance, le LCSQA s'autorise à rechercher d'autres financements que ceux de la DGEC, sous la coordination de la Directrice Exécutive, et après consultation par tout moyen écrit, des Directeurs des membres afin de recueillir leur accord.

Reste à s'accorder sur le périmètre des travaux qui pourraient bénéficier de cette possibilité et être ainsi effectués par un, deux ou les trois membres sous le logo du LCSQA, ainsi que sur le processus de validation et le formalisme à exiger dans le contrat avec les clients potentiels.

Eva Leoz souhaite présenter une proposition des périmètres et du processus de validation aux trois directeurs lors du Comité exécutif de juin pour validation. Il sera au préalable distribué pour avis aux membres du comité interne.

Avis de la Directrice :

- ✓ seules les prestations relevant des missions du LCSQA définies dans le contrat de performance et dans le futur arrêté de surveillance sont éligibles
- ✓ les actions du programme du LCSQA n'ayant pas pu être financées par la DGEC sont éligibles (actions classées en P2)

Les demandes ne rentrant pas dans ce périmètre pourront être traitées individuellement par les membres selon leur procédure interne.

A ce jour, deux sujets font partie de cette procédure :

- ✓ Les travaux sur les pesticides financés par l'ONEMA dans le cadre d'Ecophyto (INERIS et LNE)
- ✓ Une CIL pour les PUF financé par AIRAQ (INERIS)

Eva proposera un document pour validation portant sur les périmètres et le processus de validation d'ici une semaine ou deux.

5. VALORISATION

✓ **Rapport d'activités 2015 :**

Il manque la contribution complète de l'INERIS pour procéder à la compilation des différentes versions.

Pour 2017 si les rapports d'activités des référents thématiques sont disponibles et les rapports en ligne dans les délais, la direction du LCSQA pourra prendre en charge la rédaction d'un document martyr pour complément.

Eva souhaiterait que le rapport d'activité soit disponible pour le comité exécutif du 23 juin.

✓ **Newsletter : identification des sujets d'intérêt pour une publication en juillet 2016** (en rouge réflexions post comité)

Il sera demandé à chaque membre de proposer au moins 2 sujets pour la Newsletter.

Sujets retenus :

- Retour sur le séminaire d'avril « bilan des 5 dernières années » (N. Pla)
- Evaluation des analyseurs automatiques de métaux lourds (Laurent Alleman)
- Présentation de Thomas Grenon en tant que nouveau directeur LNE et président LCSQA (E. Leoz)
- Gestion'air (ML Miramon)
- Retour sur la participation à la formation JRC sur les micro-capteurs (C. Mantelle)
- Contrat de performances en lien avec le PNSQA (N. Pla)
- Publication du rapport d'activité (N. Pla)
- Agenda des réunions du 2nd semestre 2016
- En bref :
 - o faire un lien vers les publications du MEEM. Par ex « mieux respirer, c'est ça l'idée » <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Mieux-respirer-c-est-ca-l-idee.html?onglet=sallelecture>
 - o le rapport parlementaire de Martial Saddier et J.L. Roumégas sur l'évaluation des politiques de lutte contre la pollution de l'air
 - o communiqué de l'OMS 12 mai « Les niveaux de pollution atmosphérique en hausse dans un grand nombre de villes parmi les plus pauvres au monde » <http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2016/air-pollution-rising/fr/>

Fournir des sujets à Nathalie dans les plus brefs délais pour publier la newsletter avant les congés d'été

✓ **Site internet du LCSQA :**

Présentation des maquettes du site LCSQA par Eva leoz.

Compte tenu des contraintes budgétaires, seule une partie du cahier des charges pourra être réalisée en 2016. La priorité est donnée à la structure et la navigabilité du site.

La restructuration de l'espace documentaire ainsi que les autres fonctionnalités demandées seront traitées au 1^{er} trimestre 2017.

Le recettage est prévu autour du 14 juillet. Un important travail de rédaction est prévu sur le site. Des contributions seront demandées aux membres dans les prochaines semaines.

✓ **Séminaire technique du 9 novembre 2016**

Le sujet pourrait être Geod'air

- **Dates à venir**

- ✓ 24/05 : Réunion LCSQA/BQA sur la mise à disposition des données
- ✓ 31/05 : Réunion E. Leoz / MD
- ✓ 02/06 : Réunion BQA/AASQA/LCSQA sur la mise à disposition des données
- ✓ 02/06 : CNA
- ✓ 03/06 : GT ANSES (pesticides)
- ✓ 07/06 : Réunion E. Leoz / INERIS
- ✓ 09/06 : CPS
- ✓ 10/06 : Réunion interne LCSQA : étalonnage PM
- ✓ 17/06 : Réunion E. Leoz / LNE
- ✓ 20/06 : CS AERIS
- ✓ 21/06 : GT ANSES (pesticides)
- ✓ 23/06 : Comité exécutif + Réunion avec L. Michel
- ✓ 30/06 : 40 ans d'ATMO Poitou Charente
- ✓ 04/07 : Réunion ANSES Phytopharmacovigilance
- ✓ 05/09 : Comité interne LCSQA